

Les représentants FORCE OUVRIERE sont toujours intervenus à chaque séance et sur tous les dossiers, avec détermination et avec une connaissance approfondie des problèmes traités, dans le seul but de défendre les personnels, de faire entendre et aboutir leurs revendications. Les procès verbaux en attestent.

BILAN

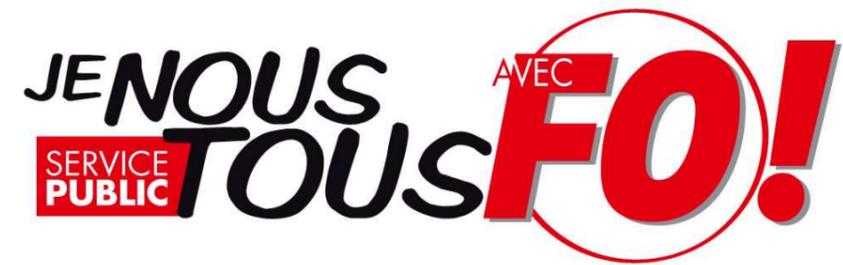
- Revalorisation du régime indemnitaire
- Revalorisation du titre repas et l'obtention pour les agents des collègues
- Reconnaissance de la valeur professionnelle
- Résolution de situations administratives
- Participation financière de la collectivité à l'aide à la prévoyance maintien de salaire
- Participation aux frais de transports en commun domicile-travail
- Attribution supplémentaire aux tickets cinéma de billets d'entrée de la grotte ornée Pont-d'Arc

FORCE OUVRIERE REVENDIQUE :
POUR LE **RESPECT** ET LA **RECONNAISSANCE** DANS LES DIRECTIONS,

- LA FIN DE LA PRECARISATION ET LA TITULARISATION DES CONTRACTUELS
- LE RESPECT DES FICHES METIERS ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL
- UN REGIME INDEMNITAIRE AU TAUX MAXI POUR TOUS
- UNE TERRITORIALISATION RESPECTUEUSE DES AGENTS
- HALTE AU NEW MANAGEMENT...**REMETTONS DU SENS DANS LE TRAVAIL**
- LA REFORME DES RATIOS DE PROMOTION EN CAP TOUTES CATEGORIES
- MAINTIEN DE LA RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE A HAUTEUR DE 25 % DU RATIO
- INTEGRATION DE LA PROMOTION DANS LE COUP CHAPEAU (aujourd'hui possible uniquement à l'avancement de grade)
- DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, ACCESSIBLE A TOUS, SANS ARBITRAGE ET DISPENSEE PENDANT LE TEMPS DE TRAVAIL
- NOMINATION DES LAUREATS DE CONCOURS ET EXAMEN – UN POSTE PROPOSE A CHAQUE PROMU
- CHARTE DE MOBILITE POUR UNE JUSTE LISIBILITE
- CHARTE DE RECONNAISSANCE DES METIERS ET PLUS PARTICULIEREMENT CELUI D'ASSISTANT FAMILIAL
- REVISION DE LA PARTICIPATION DE L'EMPLOYEUR A LA MUTUELLE
- LA REVALORISATION DE LA PRIME D'ENCADREMENT ET RENFORCEMENT DE L'EXEMPLARITE MANAGERIALE
- DEVELOPPEMENT DE LA MEDECINE PROFESSIONNELLE ET PREVENTIVE, DES STAGES DE FORMATION, DES VISITES DE POSTES, DU SUIVI MEDICAL
- AMELIORATION DES MESURES D'HYGIENE ET DE SECURITE
- ACCOMPAGNEMENT DES FUTURS RETRAITES ET DE LA TRANSMISSION DU SAVOIR FAIRE
- CREATION D'UNE GARDERIE D'ENTREPRISE POUR LE PERSONNEL AFIN DE FAIRE FACE A LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Important, votre bulletin de vote ne doit comporter aucune surcharge ou rature sous peine de nullité.

**Pour faire aboutir ces
revendications
VOTEZ FORCE OUVRIERE
LE 4 DECEMBRE 2014**



**ELECTION
AU COMITE TECHNIQUE**

**Syndicat Force Ouvrière
des personnels
du Conseil Général de l'Ardèche**

**IL N'Y A PAS DE REPUBLIQUE
SANS SERVICE PUBLIC !**

VOTEZ FO, VOTEZ LA DIFFERENCE, VOTEZ L'INDEPENDANCE !

Parce qu'en 2010, comme en 1993, en 1995, ou en 2003, FO a demandé clairement le **RETRAIT** de la réforme des retraites visant à allonger indéfiniment le temps de cotisation, comme à diminuer les pensions ou à augmenter les cotisations complémentaires (= baisse des salaires). FO s'est toujours battue **POUR** la perspective d'une durée de cotisation de 37,5 annuités, pour le public comme pour le privé, et pour le départ à 60 ans à taux plein. FO a été dès le début en 2010, le seul syndicat à appeler pour le retrait pur et simple de cette réforme, et à la grève générale franche de 24 h, dans la perspective d'une grève interprofessionnelle, seul moyen de contraindre le gouvernement à céder.



Parce que pour FO, le Service Public, c'est la République : cela implique que la Fonction Publique et ses personnels ne soient soumis ni à des équations comptables de courtes vues, ni à des intérêts économiques et financiers, ni à des intérêts contraires à l'intérêt général, ni au démantèlement du statut de fonctionnaire.

FO a **TOUJOURS** dénoncé la RGPP, devenue la MAP, FO demande **TOUJOURS** et encore le retrait des réformes sur les collectivités territoriales, sur l'hôpital et les administrations territoriales de l'Etat. FO s'oppose à toute réforme de l'état qui conduirait à une décentralisation accrue, à la fusion des régions et la disparition des départements. Tout cela vise purement et simplement à supprimer des postes afin de faire des économies dans le cadre d'une politique d'austérité et du pacte de responsabilité, pour rembourser une « dette » dont les travailleurs ne sont pas responsables.



Le Comité Technique est un enjeu majeur de ces élections.

Il est un lieu privilégié du dialogue social au C.G 07 pour tout ce qui relève notamment :

- De l'organisation et du fonctionnement des services,
- Des orientations relatives aux transferts des compétences,
- Des orientations en matière de régime indemnitaire et des critères de répartition,
- De tout ce qui a trait à la formation et la promotion de l'égalité professionnelle,
- De la protection sociale complémentaire et de l'action sociale en général,
- Du ratio d'avancement de grade,
- Des critères d'appréciation de la valeur professionnelle,
- Des créations et suppressions de postes,
- De la lutte contre les discriminations,
- Du bilan social.

VOTER FO, c'est faire porter des revendications de résistance et d'indépendance

CANDIDATS FORCE OUVRIERE CT



1 – Jean-Claude ESCALIER
Secrétaire Général FO



2 – Karine SALGUES
DRD/SES/ Privas



3 – Stéphane MORAUD
DRH/Privas



4 – Laurence PREST
DESVA/SEDUC/Privas



5 – Alain MATEUIL
DRD/GTSO
Largentière



6 – François STEVENIN
DARCH/SMGPC/Privas



7 – Nadine FAYOLLE
DASI/SINS/Privas



8 – Rachel VERILHAC
DTASCE/Le Cheylard



9 – Christian SOLHEILAC
DPIM/STR/Privas



10 – Régine HILAIRE
DAENF/privas



11 – Dominique CAMPOY
DRD/GTSO/Aubenas



12 – Corinne MORAUD
DRH/SGC/Privas



13 – Alain CONDOR
DRD/GTSO/Lalevade



14 – Stéphanie FAVERJON
DTASCE/Guilhérand



15 – Michel FAURE
Assistant familial



16 – Annick CHALBOS
DRD/SEGP/Privas



17 – Gilles CAYRAT
Collège/Aubenas



18 – Gisèle PIGNOT
DSI/SEPI/Privas



19 – François DE BATTISTI
DRD/GTC/Lamastre



20 – Emilie ROUVIERE
DTASCE/Guilhérand



21 – Amina VASSAS
DGAR/SG/Privas



22 – Jean-Luc COCHET
DTASSO/Aubenas



23 – Marina DUMAS
DGAR/DFI/Privas



24 – Lionel FANIA
DRD/GTN/Annonay



25 – Brigitte CHASSON
DPIM/SGAC/Privas



26 – Arzel MARCINKOWSKI
DCULTUR/SAC/Privas



27 – Fabienne CHAMBLAS
DRD/GTN/Annonay



28 – Jean-Marie ARNAUD
DRD/GTN/Annonay



29 – Isabelle COLOMB
DSI/SEPI/Privas



30 – Christian CHALBOS
DGH/SGP/privas



31 – Bruno VALSECCHI
DRD/SEGP/Privas



32 – Aurélie VIGNAL
DRH/SVT/Privas